



litige contrat assurance automobile

Par pigeon_phoenix, le 25/02/2009 à 18:55

bonjour!

voici mon probleme!

mon assurance automobile me demande de payer une cotisation annuelle pour un vehicule de collection...cependant je crois n'avoir signé qu'un devis faxé...(je sais que le fait d'avoir signé un devis m'engage d'office dans un contrat)!j'ai souhaité deux jour apres me retracter puisque j'ai fini par trouver moins cher ailleurs(pourtant la meme compagnie). j'ai pour cela telephoné à ma correspondante qui ma de suite retorqué que "d'un point de vue deontologique" cela ne se faisait pas. elle n'a donc pas tenue compte de mon desir de partir et n'a par la suite pas du tout été dans le sens d'un arrangement amiable! et de ce fait ne pas aidé dans une possible résiliation de mon contrat...(à savoir il n'y avais comme d'habitude je suppose, aucune lettre de renonciation jointe au formulaire de conditions générales et particuliaires) j'ai donc envoyé en recommandé suite a premiere mise en demeure, une tentative de résiliation a l'amiable...j'y ai ajouté le fait que je payais les frais engagés en plus de la volonté de recevoir les copies des différents documents prouvant ce contrat (a cette epoque je n'étais pas sure d'avoir signé un devis...)! a ce jour et six mois plus tard je n'ai toujours rien reçus de leur part, sauf bien entendu plusieurs mise en demeure de diferente boite de recouvrement(rien en recommandé) avec en plus des frais supplementaires pour ces fameux "mise en demeure"!

je ne sais donc plus quoi faire! je pense que le fait de tout laissé sans reponse ne plaide pas en ma faveur...

pouvez vous m'aider?

par avance merci!

si vous souhaitez me poser des questions n'hésitez pas!